

AEP

Association d'Éducation Populaire
Volcana et Île aux enfants



Intentions éducatives AOÛT 2023 ACM²– stages thématiques

MES PREMIERES COLOS :

SPORTS & VOLCANS

PETITS MUSHERS & VOLCANS

NATATION & VOLCANS

BRICOLONS LA SCIENCE

AEP VOLCANA

Séjours de Vacances et Accueil de Loisirs pour enfants

91 rue Corneille - BP 27 – 63150 LA BOURBOULE

TEL 04 73 81 30 60 / contact@aep63150.com / www.aep63150.com

SOMMAIRE

Objectifs éducatifs & pédagogiques.....	4
Développer l'autonomie en assurant la sécurité physique et affective.....	4
Responsabiliser les enfants et les impliquer dans la vie collective.....	4
Découvrir et comprendre l'environnement naturel.....	4
Eveiller à la curiosité et proposer des animations de qualité.....	4
Orientations communes aux différentes activités proposées	5
Permettre à chacun de trouver un rôle à jouer pour devenir un acteur conscient de la protection de l'environnement naturel et du Développement Durable :.....	5
Amener les enfants à être acteurs de leur apprentissage, en s'inscrivant le plus souvent possible dans une démarche de projet :	5
• Favoriser l'expression des enfants et agir avec le souci constant de sécurité physique et affective,	5
• Alternner les méthodes pédagogiques afin de toujours susciter l'envie et non l'ennui	5
• Développer l'autonomie des enfants sur le plan des choix, des responsabilités, des réflexions, de l'expression et permettre aux enfants d'affirmer leur identité,.....	5
Descriptif des séjours thématiques	6
Organisation de la semaine	8
Déroulement d'une journée.....	9
Durant les stages thématiques (activités en commun pour les séjours de vacances et le centre de loisirs)	9
En séjours de vacances.....	10
Les relations, réunions & équipes	11
Avec les enfants :.....	12
Au niveau des familles :.....	12
Entre adultes, au sein de l'équipe :.....	12
Les réunions d'équipes :.....	13
Les animateurs en formation (stagiaire BAFA) :.....	13
Les pauses et repos :	13
Le matériel.....	14
Les minibus :.....	14
Règles de vie & règlement intérieur.....	15
Evaluation.....	15

INTENTIONS EDUCATIVES août 2023

Mini COLOS de 6 jours (avec hébergement)

+ Accueil de Loisirs Sans Hébergement à la semaine, en cohabitation.

Depuis de nombreuses années, l'association « AEP VOLCANA & ILE AUX ENFANTS » est organisatrice de séjours de classes de découverte en Auvergne (écoles primaires et collèges), de cures thermales pour enfants (établissement de santé ayant une activité de Soins de Suite et de Réadaptation en hospitalisation complète), deux activités distinctes mais qui bénéficient de l'expérience l'une de l'autre. En 2023, l'association organise 2 nouvelles activités, notamment l'été : Centre de Loisirs Sans Hébergement et Centre de Vacances, sur les thématiques MONTAGNE « NATURE, SPORT & VOLCANISME ».

Ce document présente les intentions éducatives des séjours ACM² août 2023 : les différents stages thématiques avec et sans hébergement, à la semaine (du lundi au vendredi), pour les Séjours de Vacances et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Ce document est consultable sur notre site internet : <https://www.aep63150.com/colos-apprenantes/>

Les intentions pédagogiques de ce document concernant l'activité ACM² à VOLCANA :

- **Séjours de Vacances (SV) ;**
- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).**

N° organisateur de séjours : 063ORG0293 (DDCS 63)

Déclaration n° 0630293CL000122 ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT août

Déclaration n° 0630293SV000222 SEJOURS DE VACANCES août

Objectifs éducatifs & pédagogiques

L'Association d'Education Populaire VOLCANA & ILE AUX ENFANTS, comme son nom la décrit, s'inscrit dans le courant d'idée d'éducation populaire. Elle milite à travers ses séjours de vacances ou son accueil de loisirs, pour l'accès aux loisirs, à la connaissance et à la culture pour tous. De par sa situation géographique et ses valeurs historiques, l'association promeut l'éducation à l'environnement et l'apprentissage de la citoyenneté.

Développer l'autonomie en assurant la sécurité physique et affective.

Les animateurs seront présents tout au long de la journée pour accompagner les enfants vers une autonomie des gestes simples de la vie quotidienne (repas, coucher, douche) leur permettant d'acquérir progressivement une bonne gestion de leur bien-être quotidien et le respect de leur rythme biologique.

Responsabiliser les enfants et les impliquer dans la vie collective.

Les activités de loisirs, comme de vie quotidienne, sont avant tout « des temps de vacances entre camarades ». Vivre au sein d'un groupe, respecter des règles, avoir des droits et des devoirs individuels et collectifs permettront aux enfants d'avoir une expérience forte de citoyenneté à l'échelle du groupe. Ils seront acteurs de leur séjour en participant à la vie en collectivité et en formulant leurs choix sur l'organisation générale.

Découvrir et comprendre l'environnement naturel.

S'immerger dans le milieu naturel, sentir et écouter les éléments, observer la faune, s'émerveiller de ce qui nous entoure permettra de mieux comprendre la diversité de notre environnement naturel. Prendre conscience de sa place et de l'impact de ses actions au sein d'un écosystème pour sensibiliser à un mode de vie durable.

Eveiller à la curiosité et proposer des animations de qualité.

Découvrir, observer, s'interroger, comprendre, manipuler, toutes les activités proposées lors des séjours sont organisées de manière à éveiller la curiosité et l'esprit de recherche qui garantiront une capacité de libre-arbitre et d'esprit critique.

Orientations communes aux différentes activités proposées

Les organisations mises en place permettent aux enfants âgés entre 7 et 11 ans, de pratiquer des ateliers thématiques, en étant acteur, et ce en toute sécurité, tant physique que morale et affective.

Notre volonté est de sensibiliser les enfants à la « découverte du massif du SANCY à travers des jeux ainsi que des Activités Physiques et Sportives de Pleine Nature ».

Les différents objectifs de ce projet permettront aux enfants de continuer à découvrir et à apprendre, et ce en dehors du temps scolaire ordinaire ou de l'environnement familial. Au-delà des principales thématiques, d'autres notions sont abordées, lors d'activités de loisirs éducatifs et ludiques ou de vie quotidienne, comme :

- la dynamique de groupe et la notion de projet,
- les modes d'information & de communication,
- les envies et les besoins, les rythmes, la participation, les choix et l'engagement quant aux activités de loisirs éducatifs dans un cadre collectif (notamment lors des veillées »,
- la participation à la mise en place des « règles de vie » et explications des « droits & devoirs ».

Permettre à chacun de trouver un rôle à jouer pour devenir un acteur conscient de la protection de l'environnement naturel et du Développement Durable :

- Sensibiliser & établir un lien avec leur environnement,
- Favoriser une meilleure compréhension du milieu naturel qui nous entoure, et apporter des connaissances, qu'elles soient naturalistes, écologiques, sociales,
- Découvrir les problématiques liées à la protection de l'environnement et au développement durable,
- Développer la prise de conscience de l'action exercée par l'homme sur l'environnement.

Amener les enfants à être acteurs de leur apprentissage, en s'inscrivant le plus souvent possible dans une démarche de projet :

- Favoriser l'expression des enfants et agir avec le souci constant de sécurité physique et affective,
- Alternier les méthodes pédagogiques afin de toujours susciter l'envie et non l'ennui,
- Développer l'autonomie des enfants sur le plan des choix, des responsabilités, des réflexions, de l'expression et permettre aux enfants d'affirmer leur identité,
- Favoriser la socialisation par la rencontre, par l'acceptation des différences, permettre des affinités sans générer d'exclusions et permettre aux enfants de s'ouvrir vers l'extérieur,
- Adapter les animations au développement psychomoteur des enfants.

Descriptif des séjours thématiques

En août 2023, l'association propose 4 stages thématiques :

- **NATATION & VOLCANS** colo
- **PETITS MUSHERS & VOLCANS** colo
- **SPORTS & VOLCANS** colo
- **BRICOLONS LA SCIENCE** centre de loisirs

Selon les effectifs des enfants en séjours de vacances, un complément d'inscription avec les enfants du centre de loisirs sera possible : avec 12 ENFANTS au MAXIMUM par thème

Pour les séjours MA PREMIERE COLO : la journée du dimanche est consacrée à un accueil individualisé des enfants et des familles, avec présentation des équipes, du fonctionnement et visite de la structure. La journée se termine par des jeux de connaissances, l'installation et la présentation des règles de vie.

Ces 3 séjours sont spécialement conçus pour les enfants qui ne sont jamais partis en colonie de vacances et qui souhaitent sauter le pas (ainsi que les parents !). Grâce à un taux d'encadrement renforcé, l'enfant sera entouré d'une équipe de professionnels, mais également d'animateurs (H/F) occasionnels diplômés ou en formation. Le rythme sera adapté à l'âge des enfants, avec toujours la possibilité de joindre la famille en cas de besoin. En plus d'un entretien téléphonique, en amont du séjour, pour aborder le fonctionnement, un temps privilégié sera organisé le premier jour avec les familles afin :

- d'échanger avec l'animateur (H/F) référent et le directeur,
- de participer à la présentation du séjour et à la visite de la structure.

LES APRES-MIDIS « VOLCANS & NATURE »

Découverte de certains volcans et lac volcanique d'Auvergne avec des accompagnateurs en moyenne montagne ou animateurs nature et environnement :

- Ascension du point culminant du Massif Central, à 1 886 m, le puy de Sancy (montée en téléphérique et redescente par le Val de Courre) avec observation de la faune,
- Recherche de minéraux (perlites) sous la Banne d'Ordanche et identification de traces d'animaux,
- Lecture de paysage à 360° du sommet de la Banne d'Ordanche, sommet d'origine volcanique qui surplombe la ville de La Bourboule,
- Sentier de découverte et jeux nature autour du lac de Guéry,
- Activités de découverte et d'observation, au parc Fenestre, dans le ruisseau du Vendeix.

LES MATINS « petits Mushers du Sancy »

Avec un musher diplômé d'état, pars à la rencontre des chiens de traîneaux ! Apprends à soigner ton chien, à l'entretenir, à le comprendre, et partage des activités avec les chiens. Découvre le matériel du musher professionnel pour en devenir un toi aussi . . . au moins, le temps du séjour !

Au programme : Sur les sites de Charlannes – La Stèle ; activité mono chien (apprentissage et utilisation d'un chien relié à la ceinture sur un parcours), cani-rando, olympiades (ou parcours d'Orienteering) avec ton chien en fin de séjour, activité grand attelage (découverte de la capacité des chiens à tracter un engin, apprentissage de la place du chien au sein d'un attelage), rando-kart.

LES MATINS « Natation (niveaux 1 & 2) »

2 niveaux : Apprendre à nager ou perfectionner les 3 nages

Apprends à nager, ou perfectionne tes 3 nages (crawl, brasse et dos), avec un Maître-Nageur-Sauveteur du pôle aquatique de La Bourboule (séances de 45 min à 1h). Après le cours, profite de l'espace aquatique et des jeux pour t'amuser avec notre équipe d'animation.

Par groupe de 12 enfants maxi :

- le but est d'apprendre à se déplacer en brasse et d'être à l'aise dans l'eau. [Le plus : faire 2 stages consécutifs pour vraiment apprendre à nager],
- perfectionnement des 3 nages et recherche du mannequin, puis avec l'animateur référent, initiation au Water Polo.

LES MATINS « Sports et Montagne »

Découvre les activités sportives de montagne, par groupe de 12 enfants à travers 5 séances :

- biathlon pédestre laser au parc Fenestre,
- escalade sur la roche Tuillère à côté du lac de Guéry,
- via ferrata sur le rocher du Capucin au Mont-Dore,
- course d'orientation au parc Fenestre,
- trottinette de randonnée ou dirt, le long de la rivière Dordogne.

Journées uniquement pour l'ALSH « Bricolons la science ! »

Atelier 1 : Quiz'Labo « Allumer le feu » : on se demande ce qu'il va se passer, puis on essaye ! Réalisation d'une série d'expériences surprenantes autour de la thématique du feu. Peut-il y avoir de la fumée sans feu ? Peut-on allumer un feu avec de l'eau ? Peut-on faire un lance-flamme aux champignons ? Peut-on fabriquer des ronds avec de la fumée ?

Activité extérieure : Essayons de faire du feu. Comme des naufragés sur une île déserte, essayons de faire du feu dans la nature ! Y-arriverons-nous avec des silex, avec une loupe ou juste avec du bois ?

Atelier 2 : Quiz'Labo « Eau en couleur » : on se demande ce qu'il va se passer, puis on essaye ! Réalisation d'une série d'expériences surprenantes autour de la thématique de l'eau et des couleurs. Peut-on faire de la glace brûlante ? Peut-on faire un arc-en-ciel avec un chou ? Peut-on faire fumer de l'eau ? Peut-on peindre avec du lait ? Peut-on fabriquer un liquide dur ?

Activité extérieure : Essayons de marcher sur un liquide !

Atelier 3 : « Bricoles-y » : Fabrication d'OVNI, Objets Volants Naturellement Inoffensifs (Fusées à eau OU Cerf-volant) à l'aide de matériaux de récupération (bouteilles plastiques + cartons).

Activité extérieure : Test des OVNI en plein air.

Atelier 4 : « Bricoles-y » Fabrication d'un AirZooka (Bazouka à air en carton) Test en salle Côme avec machine à fumée.

« Bricoles-y » Construction collective de « La Cabane des Bricoleurs Scientifiques de l'Espace de l'institut de Physique du Globe de l'AEP ».

PLAQUETTE DES DIFFERENTS SEJOURS EN ANNEXE

ainsi que sur notre site internet : <https://www.aep63150.com/colos-apprenantes/>

Organisation de la semaine

Les enfants sont âgés de 7 à 11 ans. Ils sont inscrits pour une ou plusieurs semaines selon deux formules : avec ou sans hébergement. Il y a maximum 24 enfants inscrits par semaine pour les séjours de vacances.

Dates et horaires d'ouverture

Le centre de loisirs fonctionne, du lundi au vendredi, du 07/08/2023 au 01/09/2023. Les MINI COLOS de 6 jours se déroulent du dimanche au vendredi, du 06/08/2023 au 01/09/2023.

Horaires de l'ALSH : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Le centre d'accueil VOLCANA

Le centre Volcana de 800m² est situé au 91 rue Corneille, au centre de la Bourboule. Il comprend une grande salle à manger, une salle d'accueil avec accès internet et TV/DVD, 1 salle d'activité, 1 grande cour, 1 grande salle polyvalente (150m²) avec sonorisation et jeux de lumière, vestiaire et toilettes. Les enfants en séjour avec hébergement dormiront au 2^{ème} étage dans des chambres de 4 lits avec salle de bain et WC + au 1^{er} étage selon les effectifs. Leurs animateurs dormiront au même étage (**pas d'accès à d'autres personnes sur les étages où sont hébergés les enfants**).

Cohabitation : Seuls les animateurs/animateuses qui travaillent sur la maison d'enfants pour cure thermale AEP ILE AUX ENFANTS seront hébergés également. Ces animateurs/animateuses devront aussi respecter le règlement du centre. Ils seront uniquement hébergés, dans l'aile du bâtiment principal ; pas d'accès à l'étage où sont hébergés les enfants et pas de cohabitation durant les repas.

Déroulement d'une journée

Durant les stages thématiques (activités en commun pour les séjours de vacances et le centre de loisirs)

Les enfants seront ensemble la journée de 9h00 à 17h00. Ils participeront aux mêmes activités par thématique et aux mêmes temps de vie quotidienne : repas, temps calmes. Les enfants en séjour passeront la soirée et la nuit sur le centre avec les animateurs, tandis que les enfants en centre de loisirs rentreront chez eux. Les règles de vie en collectivité seront les mêmes pour tous.

Journée « type »	ACM	ALSH
Entre 7h30 et 9h00	Lever, activités calmes, petit déjeuner, rangement des chambres	Arrivées de 8h30 à 9h00 Petits jeux
De 9h00 à 12h00*	ANIMATION	
De 12h00 à 13h30*	DEJEUNER, activités calmes	
De 13h30 à 17h30*	ANIMATION	
De 17h00 à 19h00	activités calmes + douches + blog + appels des familles	Départs de 17h00 à 17h30 Petits jeux
De 19h00 à 20h00	DINER	
De 20h00 à 21h30	Animations calmes à la carte	

*En cas de sortie à la journée, les séances d'animation sont continues (panier repas pour le déjeuner).

Les temps de repas

C'est un moment privilégié d'échanges entre enfants et animateurs pendant lequel des sujets de discussion différents peuvent être abordés.

L'AEP Volcana accueille des enfants quel que soit leur culture et leur religion. L'AEP s'adapte aux régimes culturels dans le respect de chaque enfant en proposant des repas adaptés afin que chaque enfant puisse manger correctement et sans complexe. L'équipe de cuisine a l'habitude d'accueillir des enfants sous traitements médicaux et devant suivre un régime alimentaire strict dans le cadre de ses cures thermales :

riche de cette expérience, l'équipe de cuisine s'adapte également à tout régime alimentaire spécifique durant l'activité ACM.

Les repas sont élaborés par l'équipe de cuisine composée de Jerome et de Nathalie, pour permettre :

- un éveil au goût par la découverte des spécialités et de la gastronomie locale ;
- une prise en compte de chacun avec ses spécificités médicales et culturelles dans le respect des principes de laïcités ;
- une sensibilisation au développement durable à travers des repas à thèmes.

Le petit déjeuner : il se fait en libre-service accompagné par les animateurs à 7h45. Il est varié afin d'inciter les enfants à bien manger pour commencer la journée.

Le déjeuner : il commence vers 12h30 (selon le planning des activités) lorsqu'il est pris en salle de restauration. Lors des sorties à la journée, il sera pris sous forme de pique-nique.

Le goûter : une collation est prévue durant l'après-midi.

Le dîner : il commence à 19h00.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants soient à l'heure au repas. Ils montreront l'exemple et inciteront les enfants à goûter à tout. Ils responsabiliseront les enfants en leur demandant d'aider au débarrasage de la table et de participer au projet compost.

En séjours de vacances

L'accueil sur place :

Les enfants se rendront directement sur le centre, accompagnés par leur famille : accueil individualisé avec prise de rendez-vous en amont avec le directeur et un animateur référent.

Tous les enfants s'installeront avec l'aide d'un animateur du séjour. Un inventaire des affaires sera réalisé :

- **les traitements médicaux seront récupérés et confiés à l'AS** ;
- les denrées alimentaires périssables seront récupérées et jetées, les denrées alimentaires non périssables seront récupérées et redistribuées ultérieurement (pique-nique, goûter, boum, etc.) ;
- les objets de valeur (argent de poche, MP3, portables, appareils photos) seront récupérés et rangés sous clé ; l'argent de poche sera rendu lors des sorties achats de souvenirs, et les appareils photos seront redistribués lors des activités.

L'hygiène :

Les animateurs veilleront au bien-être général de l'enfant en prenant soin que les enfants se lavent les mains avant chaque repas et prennent une douche chaque jour. Un brossage de dents sera effectué après le petit déjeuner et le dîner.

L'inventaire du linge sera effectué en début et en fin de séjour. S'il y a des affaires très sales, il est possible de faire une lessive.

Après le petit déjeuner, les enfants devront systématiquement ranger leur chambre.

Les soins :

L'infirmerie, au bureau, est toujours accessible par l'assistant(e) sanitaire. Si besoin, et en cas de traitements « en cas de crise », une annexe infirmerie* sera organisée dans une chambre de l'étage (où pourront se

reposer les enfants en ayant besoin) : dans ce cas, elle sera située à côté de la chambre de l'animatrice/animateur de garde qui en aura aussi l'accès.

**elle est constituée d'une chambre de plusieurs lits et d'une armoire permettant de garder les trousse de secours et les divers traitements médicaux des enfants sous clé.*

L'assistant(e) sanitaire (AS) a la responsabilité de la santé physique et morale des enfants. Il/elle garde la fiche sanitaire de chaque enfant, les ordonnances nécessaires et à jour, la photocopie des vaccins et toute information médicale importante. Il/elle administre les traitements médicaux prescrits par le médecin aux enfants. Nous ne pouvons donner aucun médicament sans ordonnance du médecin.

L'AS tient à jour le carnet de l'infirmerie, il/elle est disponible et à l'écoute des animateurs et des enfants, et fait partie de l'équipe d'animation.

En activité, chaque animateur garde avec lui une trousse de secours pour assurer les premiers soins. **En cas de doute, l'animateur se réfère à l'AS.** Systématiquement, lors d'un soin, il y a retranscription orale à l'AS (+ écrit : chaque soin effectué est noté dans le carnet de la trousse).

Les temps calme et de repos :

- Après le repas du midi, un temps calme permet aux enfants de se reposer avant les activités de l'après-midi. C'est un temps de repos, de lecture ou de jeu calme encadré par les animateurs ;
- Les nuits : les enfants devront respecter le sommeil de leurs camarades en limitant le bruit le soir au moment du coucher et en attendant l'autorisation de se lever le matin. Les veillées ne sont pas obligatoires, les enfants fatigués pourront aller se coucher plus tôt s'ils le souhaitent. Un animateur (voire deux) sera (seront) présent(s) chaque nuit de 21h30 à 7h30, en plus de l'équipe de direction qui sera d'astreinte 24h/24h. Les enfants sauront où trouver l'animateur de garde s'il y a un problème dans la nuit. L'animateur de garde dort au même étage que les enfants. Il reste disponible et présent durant toute la nuit, et reste à l'écoute si un enfant se sent mal. En cas d'enfant malade, l'animateur prévient la Direction qui fera le nécessaire (appel 15, transfert aux urgences, etc.)

L'accueil du centre de loisirs :

Chaque matin de 8h30 à 9h00, un animateur sera présent à l'entrée de Volcana pour accueillir les enfants inscrits à l'ALSH. Le soir, les parents pourront venir les chercher entre 17h00 et 17h30. **Les enfants doivent être signalés à l'arrivée et au départ à la personne chargée du pointage. Sauf autorisation écrite des parents, les enfants ne peuvent pas quitter le Centre de Loisirs non accompagnés, ou avec une autre personne que le responsable légal. Les traitements médicaux seront récupérés et confiés à l'assistant(e) sanitaire.**

Les familles ont la responsabilité de ne pas laisser leur enfant venir avec des affaires de valeur : les objets de valeur seront récupérés par les animateurs le cas échéant.

Les relations, réunions & équipes

L'enfant (ou le jeune) devrait pouvoir prendre place dans l'organisation matérielle de la vie collective (choix des repas, organisation des temps de vie quotidienne, aménagement du cadre de vie, etc.). Les activités de loisirs éducatifs et ludiques proposées doivent favoriser l'acquisition de savoir-faire ou de technique. Comme les activités de vie quotidienne, elles constituent un moyen d'aider chaque enfant (ou jeune) à grandir, à se développer personnellement, parfois à se dépasser, à travers une progression et des étapes d'acquisitions

nouvelles ou complémentaires. Les relations sociales tissées durant le séjour, la confrontation des avis, des caractères, la répartition des tâches et des rôles, la négociation au sein du groupe, seront vécues comme des éléments de développement individuels et communautaires, à notre sens, qui participent pleinement à la qualité du séjour.

Avec les enfants :

Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe et puisse s'exprimer librement. Les animateurs doivent instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein du groupe. Ils mettront en place des temps de parole collective pour que chacun puisse donner son point de vue, son ressenti et émettre des propositions pour améliorer le séjour. Les animateurs devront aider à gérer les conflits entre les enfants en favorisant le dialogue et la discussion.

Au niveau des familles :

Avant le séjour, la communication se fait par mail, courrier ou téléphone. La Direction se tient à la disposition des familles pour toutes questions ou informations concernant le déroulement du séjour ou les besoins de l'enfant accueilli. Nous rencontrerons les familles se déplaçant sur le site.

Pendant le séjour, nous pouvons contacter à tout moment les familles et assurer le lien entre les familles et l'équipe d'animation afin de respecter les besoins des enfants.

Les parents pourront appeler à tout moment les membres de la Direction du séjour pour toute information et urgence au **06 79 04 61 32** (astreinte 24h/24 – 7j/7).

La direction permettra aux enfants, si besoin, le contact téléphonique avec leur famille.

L'assistante de direction a créé un blog photo, qu'ils alimenteront chaque soir avec l'équipe pédagogique. Il est consultable par les familles en accès privé. L'équipe pédagogique se charge de transmettre les divers messages aux enfants concernés. Les enfants pourront répondre par mail ou par courrier postal aux messages reçus.

ALSH + SJ : 4 ordinateurs, avec connexion internet sécurisé, seront à disposition des enfants pendant leurs séjours.

Entre adultes, au sein de l'équipe :

L'objectif est de travailler ensemble dans un climat de confiance, où chacun peut trouver sa place dans l'équipe. La direction aura un suivi régulier des animateurs et pourra mettre en place une démarche de formation au sein de l'équipe en prenant en compte les compétences de chacun.

Tous les animateurs seront actifs durant les différents temps : activités, préparation du matériel, rangement, bilans, tâches ménagères, vie quotidienne. Les animateurs s'assureront du bien-être des enfants afin qu'ils puissent évoluer en sécurité physique et affective. Un animateur pour 8 enfants sera toujours présent avec eux.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants se préparent correctement avant chaque activité (tenue adaptée, matériel adapté) et seront garants du respect de l'hygiène quotidienne. Ils montreront l'exemple par leur tenue adéquate à l'activité et leurs comportements. Comme les enfants, ils n'ont pas besoin de portable durant la journée, mais devront le garder sur eux en cas d'incident. Ils devront avoir leur trousse à pharmacie dès qu'ils sortiront du centre.

Ils animent et donc « donnent de la vie » au séjour. Dynamiques et forts de propositions, ils s'adaptent aux envies et aux besoins des enfants. Les animateurs et les intervenants devront proposer des animations de qualité en lien avec les valeurs de l'association et les thématiques des séjours. Ils devront être force de proposition et devront proposer des activités « en plan B » en cas de mauvais temps.

Les réunions d'équipes :

Une réunion de préparation avec l'équipe pédagogique sera réalisée en amont du séjour sur une journée complète : elle permettra aux animateurs de connaître les intervenants et personnels techniques, de prendre leurs marques et de finir la préparation de leurs activités auxquelles ils auront réfléchi en amont. Ce sera aussi un temps de partage pour apprendre à mieux se connaître afin de travailler ensemble en collaboration durant les séjours.

Pendant les séjours, un temps quotidien d'évaluation de la journée est nécessaire, le matin, vers 8h mais également entre 17h et 19h : finalisation de l'organisation + éventuellement temps de préparation pour la journée du lendemain (*à tour de rôle chaque anim' prendra du temps seul ou avec les enfants*) afin de caler les nouvelles informations ou nouvelle organisation dépendante de la météo. Un tableau des infos sera affiché au bureau pour permettre aux intervenants non présents aux réunions d'avoir les informations chaque jour. Les lundis matins, un point d'organisation permettra aux animateurs permanents de valider l'organisation définitive de la semaine, concernant les activités thématiques. Les vendredis et samedis soirs, des réunions de l'équipe des séjours de vacances permettront de préparer la fin (puis le début) des stages.

En fin de séjour, une réunion permettra de réaliser le bilan de l'ensemble du séjour. Une grille bilan reprendra tous les points des séjours pour voir ce qui a fonctionné ou pas.

Les animateurs en formation (stagiaire BAFA) :

A compter de sa deuxième semaine de stage, l'animateur/animateur en formation est amené(e) à gérer seul(e) et/ou comme référent(e) des activités et des temps de vie quotidienne, il/elle participera aussi au convoi. Il/elle est considéré(e) comme un/une animateur/animateur à part entière. Il/elle sera accompagné(e) et suivi(e) par la direction, avec qui il/elle fera des points régulièrement.

Une grille d'évaluation basée sur des critères et des objectifs lui sera communiquée pour l'aider à progresser durant son stage et qui servira de base pour la validation de son stage pratique BAFA.

Il/elle sera observé(e) tout au long du séjour sur des moments courts d'animation et il/elle devra aussi mettre en place une animation grand jeu d'extérieur ainsi qu'une activité manuelle.

Les pauses et repos :

Les animateurs auront au minimum un jour de repos par semaine, défini avant le début du séjour. Ils pourront prendre des pauses, à tour de rôle, selon des règles établies ensemble lors de la réunion de préparation.

L'équipe de direction/animation de l'ALSH et des SV :

La situation géographique de nos établissements et les spécificités du milieu naturel de moyenne montagne environnant sont utilisés comme un moyen de découverte privilégié. Chaque fois que cela sera possible, l'Equipe Educative cherche à harmoniser son action avec le milieu environnant, en particulier dans le domaine de la découverte de la nature, de la vie culturelle et historique de la région, des activités dites « sportives de plein air ». Pour les activités spécifiques (ski, randonnées, balades en raquettes, sorties « trottinettes » etc.), l'association recrute des intervenants spécialisés avec les qualifications requises mais également des expériences et des sensibilités avec les publics accueillis. En général, l'association recrute son personnel éducatif (ou pédagogique), et ce au-delà des compétences et qualifications recherchées, en fonction des engagements associatifs antérieurs, des choix professionnels et de ses valeurs.

Selon les séjours, les salariés permanents de l'association se répartissent les différentes missions des ACM (convoi, animation, direction):

- **Julien RENONCOURT** : ANIMATEUR ENVIRONNEMENT, interviendra principalement sur les activités nature et volcans ; sera référent du PROJET COMPOST ;

- **Laurent PLANTIN** : ANIMATEUR ENVIRONNEMENT VOLCANS + en cours de formation ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE (D.E. A.M.M.), interviendra principalement sur les activités nature et volcans ; Il sera le référent du stage BRICOLONS LA SCIENCE ;
- **Juliette BARLAUD**, assistance de direction, et également animatrice BAFA, interviendra ponctuellement sur l'ALSH (et notamment pour les transferts sur les sites d'activité ou remplacer une absence d'un membre de l'équipe) ;
- **Julie ZIZZO**, directrice adjointe, et également animatrice BAFA, intervient ponctuellement sur les séjours (et notamment pour les transferts sur les sites d'activité) ;
- **Loïc MICHON** : D.E. A.M.M. & ANIMATEUR ENVIRONNEMENT, pourra intervenir sur les activités randonnées ;
- **Yvon COMETTO** : BAFD et directeur de l'ALSH ou SV selon les périodes, il organise également les différents séjours.

L'équipe saisonnière d'animation :

Selon les périodes et le nombre d'enfants, l'équipe d'animation est recrutée sur la base d'un(e) animateur/trice BAFA/PSCI pour 6 enfants + un(e) animateur/trice stagiaire.

- (équipe non recrutée à ce jour 11/10/2022)

L'ensemble des équipes et des intervenants devra prendre en compte les spécificités liées à l'âge et aux besoins des participants et donnera également à chaque enfant/jeune un cadre et des moyens lui permettant de tendre à l'autonomie. Cette dernière pouvant être définie comme la capacité d'effectuer et d'assumer des choix raisonnés en tenant compte de l'équilibre entre principe de plaisir et principe de réalité.

Les autres membres des équipes technique et administrative : C.F. ORGANIGRAMME 2023

Le matériel

Tous doivent prendre soin du matériel pédagogique du centre. Le matériel à disposition des enfants (jeux d'extérieurs, ballons, raquettes, etc.) doit être rangé après chaque utilisation. Le matériel spécifique aux activités comme les jumelles, lunettes d'observation, appareil photo... doit être récupéré par les animateurs en fin d'activités.

Les animateurs vérifient l'état du matériel avant et après l'activité, et doivent signaler s'il y a du matériel endommagé. Ils sont garants du rangement.

Les minibus :

Les deux minibus font partie du matériel pédagogique à utiliser avec soin. Ils nous permettront de nous déplacer sur les lieux d'activités. Ils sont conduits par la direction ou les intervenants permanents de l'AEP. En cas de besoin, les animateurs ayant le permis B pourront le conduire. Les conducteurs s'engagent à respecter le code de la route et à faire des pauses toutes les 2h00 en cas de long trajet pour le convoyage. Un carnet de bord à l'intérieur de chaque véhicule doit être rempli après chaque trajet. Toutes anomalies constatées doivent être signalées au plus tôt.

Règles de vie & règlement intérieur

ENFANTS :

Les temps de la vie quotidienne et les règles de vie « non négociables » sont présentés aux enfants dès le premier jour sous forme de jeu. Des outils seront affichés pour permettre aux enfants de se repérer tout au long de la semaine. Les enfants mettront également en place les règles de vie « négociables » le premier jour et valables toute la durée du séjour : ces règles de vie seront affichées à l'entrée du centre et visible par tous. La non-application de ses règles sera sanctionnée après concertation avec la direction.

SALARIES :

Le règlement intérieur complet de l'ASSOCIATION et des obligations présentées en annexe du contrat de travail est affiché au siège de l'AEP VOLCANA – 91 rue Corneille.

Ce document officiel n'est pas négociable et obligatoirement lu et approuvé lors de la signature du contrat, par l'ensemble des salariés. De plus, tout comportement, intentionnel ou non, portant atteinte à la sécurité physique, morale ou affective d'un mineur sera l'objet d'une exclusion immédiate sans préavis. Tout autre manquement au règlement intérieur fera l'objet d'un avertissement puis d'une exclusion. Tout prosélytisme, discours discriminatoire, violence physique et verbale sont exclus.

Evaluation

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux séjours de vacances et de loisirs, nous attachons de l'importance à l'évaluation de nos séjours afin de les faire évoluer et d'améliorer notre prestation.

L'évaluation se fera durant le séjour en s'appuyant sur les temps de parole des enfants et des réunions avec l'équipe pédagogique. Le but étant de réadapter nos actions éducatives durant le séjour. Les réunions dans l'équipe, permettent également à la Direction de faire un point sur les difficultés et les facilités de réalisation de certaines activités et sur la qualité des relations entre enfants, entre animateurs, et entre animateurs et enfants.

En fin de séjour, un bilan avec l'équipe d'animation permettra de voir si les objectifs pédagogiques ont été respectés. Les points forts et les points faibles des séjours seront soulignés. Les enfants pourront nous donner leur avis sur le séjour qu'ils ont suivi, par le biais d'un questionnaire distribué en fin de séjour.

Cette évaluation permettra d'améliorer la pratique personnelle de chacun et de faire évoluer les séjours. Il sera transmis aux partenaires/prestataires lorsque cela les concernera.